

## CATASTROPHE de BULLY-GRENAY – 18 Novembre 1869

Un affreux malheur est arrivé, pendant la nuit du 17 au 18 Novembre 1869, dans la fosse de Bully-Grenay, appartenant à la Compagnie des Mines de Béthune.

Une machine avec sa chaudière, placée dans les travaux de la veine Saint-Constant, à 350 mètres du puits, et servant à remonter le charbon, mit le feu, le 17 vers onze heures du soir, au boisage de la galerie.

L'ingénieur de la Compagnie, aussitôt prévenu, fit fermer l'orifice du puits dans le but d'éteindre le feu.

La fumée, ne trouvant plus d'issue, fut refoulée dans la fosse où 65 ouvriers étaient alors employés. 46 seulement ont pu être sauvés : 19 parmi lesquels plusieurs enfants et jeunes filles, furent asphyxiés.

On comprend l'effroi que cette sinistre nouvelle répandit dans tout le bassin houiller.

Les funérailles des victimes eurent lieu le samedi 29 Novembre au milieu d'un immense concours des populations.

Nous empruntons au Courrier du Pas-de-Calais le compte-rendu suivant de cette triste cérémonie :

*« Nous venons dit M. de Sède , d'assister à l'un des plus imposants et des plus navrants spectacles qui puissent se rencontrer.*

*Les funérailles des malheureuses victimes de l'affreuse catastrophe de Bully-Grenay s'achèvent à l'instant, et c'est le cœur humide encore des larmes communicatives de ces veuves, de ces orphelins, de ces pauvres mères, que nous traçons à la hâte le récit de cette lugubre cérémonie.*

*Le corps du malheureux ingénieur, mort victime de son héroïque dévouement et dont les ordres avaient été mal compris, était exposé dans une chapelle ardente. Ceux des autres victimes avaient été réunis dans une salle de la Mairie décorée de lugubres tentures : ils étaient gardés par de pieuses sœurs de la charité en prières et honorés par une escorte militaire, prise dans la compagnie de sapeurs-pompier.*

*Ces dispositions avaient été réglées par M. Brasme ; Maire de Bully, qui a montré, dans ces tristes circonstances, le plus complet dévouement*

*.Une foule immense se pressait autour de la maison mortuaire et de l'Hôtel de Ville transformé en caveau sépulcral.*

*La fanfare de Bully mêlait ses lugubres harmonies aux chants sévères de l'Eglise. Ni l'une ni les autres ne pouvaient couvrir le bruit des sanglots qui laissaient monter leurs notes déchirantes.*

*Après les familles éplorées, marchait cette autre famille douloureusement frappée dans ses membres d'adoption, nous voulons dire le Conseil d'Administration de la Compagnie, représenté dans ce deuil par MM. Plichon (du Nord), député, Petit-Courtin, le Comte de Grandval et Boittelle.*

*Venaient ensuite le Préfet, le Général commandant le département, le Sous-Préfet, le Maire, le Président, le Procureur Impérial, le Commandant la gendarmerie de Béthune.*

*On remarquait encore, dans l'immense assistance, M. l'ingénieur en chef des mines, l'ingénieur ordinaire, ceux des compagnies voisines, les maires et toutes les notabilités des environs.*

*Le funèbre cortège, après la levée des corps, opérée au milieu d'un solennel silence, s'est dirigé vers l'église, dont la nef principale était occupée par les 17 cercueils (2 victimes avaient été inhumées la veille à Grenay.)*

*Pendant tout l'office, des gémissements étouffés se faisaient entendre. Mais, après les absoutes et lorsque le cortège reprit sa marche vers le cimetière, ce fut une véritable et saisissante explosion. Il n'est donné à nulle voix humaine de peindre ces élans douloureux, de traduire ces cris déchirants, de rendre cet immense désespoir.*

*Les cœurs les plus durs s'amollissaient ; les yeux même les plus rebelles aux larmes se mouillaient.*

*Chaque famille se groupait autour de ceux qui lui avaient été chers et qu'elle ne devait plus revoir. Ces scènes déchirantes se sont continuées pendant le parcours de l'église au cimetière, où de nombreux désespoirs éclataient chaque fois qu'au milieu des prières du clergé une bière s'engloutissait dans les nombreuses fosses groupées autour du calvaire.*

*Il serait difficile de donner une idée de l'aspect qu'offrait alors le vaste et nouveau cimetière de Bully, si soudainement enrichi de 17 tombes.*

*La foule se groupait sur des pentes produites par les aspérités du terrain et suivait avec une émotion attentive les dernières péripéties de ce grand et lugubre drame.*

*Ce fut une longue et douloureuse suite d'ensevelissements.*

*Nous ne saurions insister sur les nombreux incidents qui se sont produits, sur les adieux déchirants prononcés ou plutôt pleurés au bord de chaque fosse, où quelques parents semblaient parfois prêts à se précipiter avec leurs morts bien-aimés.*

*Quand cette longue liste de cercueils eût défilé et que chaque corps eût été rendu à la terre, M. Plichon (du Nord) au nom du Conseil d'Administration de la Compagnie de Béthune, se fit dans des termes émus et chaleureux l'interprète de l'immense douleur de cette Compagnie, et en même temps de sa gratitude pour les autorités*

départementales, pour le Gouvernement, et surtout pour l'Empereur dont le grand cœur s'est ému à la première nouvelle de l'irréparable catastrophe qui a fait tant de veuves et tant d'orphelins.

L'orateur a payé un légitime tribut d'hommages à cet ingénieur, mort comme un capitaine sur un champ de bataille, uniquement préoccupé du salut de ses soldats, ne voulant quitter que le dernier, le champ du désastre et disant à ceux qui l'entouraient : « allez, sauvez vos camarades ; vous en avez le temps encore. Ne vous inquiétez pas pour moi, je reste ici.. Je dois y mourir » M. Plichon a rassuré ensuite les parents des victimes par une adoption solennelle de leurs familles au nom de la Compagnie.

M. le Préfet, à la demande du maire de Bully, a ensuite pris la parole. Dans une touchante improvisation qui s'est par instants élevée à la plus haute éloquence, il a rappelé les péripéties de ce drame horrible, accompli dans les entrailles de la terre ; mais quelque chose doit consoler au milieu de semblables épreuves : ce sont des actes d'héroïsme et de dévouement qui honorent l'humanité et qui mêlent à ces grands deuils un légitime sentiment d'orgueil ! il a honoré, comme il méritait de l'être, le courage des sauveteurs et demandé que les dernières paroles du malheureux ingénieur fussent gravées sur sa tombe.

Il a remercié avec effusion la Compagnie pour ses sentiments paternels à l'égard des familles des victimes, et, s'adressant aux mineurs, dont les rangs épais se pressaient autour de tombes accumulées, il leur a montré l'honneur de leur périlleuse profession, comparée à celle du soldat ou du marin, ayant les mêmes dangers, exigeant les mêmes dévouements. Mais, il leur a aussi fait voir les grandes sympathies publiques s'associant à leur deuil, le partageant et s'élevant jusqu'à ce trône d'où partent non-seulement des secours, mais aussi l'expression émue et profonde de la douleur du souvenir lui-même.

Cette allocution a eu le plus profond et le plus vrai de tous les succès, celui des larmes.

La nombreuse assistance s'est lentement écoulée et l'on entendait dans les groupes rappeler les actes de dévouement, les détails émouvants des heures anxieuses qui se sont écoulées après la catastrophe.

Indépendamment de l'éloge de M. Deladrière qui n'avait prescrit l'arrêt du ventilateur que lorsque tout le monde serait sorti, et dont les ordres ont été mal compris, indépendamment, disons nous, de M. Deladrière qui emporte tous les regrets et que l'on proclame l'un des plus habiles ingénieurs du bassin, nous avons entendu rendre un hommage unanime à la conduite de M. de la Perrolière, médecin de la Compagnie, qui s'est multiplié, non-seulement auprès des nombreux blessés, mais qui, avec un sang froid et une énergie remarquables, a pris, en quelque sorte, la direction du sauvetage. 6 jeunes filles sont au nombre des victimes. Nous avons recueilli de nouveaux détails touchants et navrants à la fois.

Un pauvre père, dont les 2 enfants avaient été sauvés, ignorant leur sort, est redescendu dans le puits afin d'aller à leur secours. Il a trouvé la mort dans cet acte inutile de paternel dévouement.

Un autre, après avoir sauvé plusieurs personnes, trouve ses enfants ; heureux, il les saisit par la main et va les ramener au jour : mais ses forces épuisées le trahissent, il tombe et toute cette famille périt dans un suprême et convulsive étreinte ! (\*)

L'heure nous presse et nous ne pouvons entrer dans tous les détails que comporterait un récit complet.

Il nous suffira de dire, et nous serons facilement compris qu'on ne saurait imaginer une plus effroyable catastrophe et se trouver en face d'un deuil plus grand et plus légitime.

Dès à présent, indépendamment des secours abondants qui ont été distribués par la Compagnie et des consolations que Mme Boittelle est allée en personne porter à toutes les familles, l'administration peut disposer de 3.000 frs pour les premiers secours.

Mille francs ont été donnés, par M. le Ministre de l'Intérieur. Ce matin M. le Préfet a reçu pareille somme du Ministre des travaux publics, et l'Empereur a immédiatement, sur sa cassette, envoyé également mille francs.

Ces ressources, se joignant aux sacrifices de la Compagnie, les féconderont et préserveront les familles des victimes des dommages matériels dont elles étaient menacées.

Mais rien ne rendra le père à ses enfants, ni les enfants à leur pauvre mère ! »

(\*) Il s'agit de Brandfaut Isidore 42 ans – de sa fille Malvina 15 ans et d'Alexandre 11 ans.

(Sources : Almanach du Pas-de-Calais de 1870 – Transcription : Alain Chaupin)

## Liste des 19 victimes

### **BRANDFAUT Isidore**

**42 ans** - Ouvrier-Mineur domicilié à Bully né en 1827 à Howardies (Belgique)  
marié à Mélanie CARPENTIER 38 ans - Journalière (travaille à la mine)

### **BRANDFAUT Malvina**

**15 ans** - Journalière née à Aniche en 1854 - Fille de Isidore et de Mélanie

### **BRANDFAUT Alexandre**

**11 ans** - Ouvrier-Mineur né à Aniche en 1858 - fils de Isidore et de Mélanie

### **CANESSE Antoine - Joseph**

**43 ans** - Ouvrier-Mineur né à Neuville-Saint-Vasst en 1826 -  
marié à Henriette Valentine - Joseph COUSIN 35 ans - Journalière (travaille à la mine)

### **DELADRIERE Célestin**

**37 ans** - Ingénieur né à Neufvilles (Belgique) en 1832  
marié à Aurélie QUINTIN 39 ans sans profession

### **DEMARLIERE François**

**16 ans** - Ouvrier-Mineur né à Courrières en 1853 -  
fils de Louis 49 ans ouvrier mineur domicilié à Bully et de feu GENEVIÈVE DUVIVIER

### **DELSAUX Clément**

**11 ans** - Ouvrier-Mineur né à Bully en 1858  
fils de feu Adolphe DELSAUX et de Marie-Thérèse DELCOURT 48 ans - Journalière domiciliée à Bully

### **DELVALLEZ Adolphe**

**49 ans** - Ouvrier-Mineur né à Marchiennes (59) en 1820 - veuf de Adèle LADENT

### **DEVAUX Marie-Joseph**

**13 ans** - Journalière née à Denain (59) en 1856 domiciliée à Bully  
fille de Charles François 39 ans ouvrier-mineur et de Marie-Joseph FIEVET 31 ans ménagère

### **DELFOLIE Flore**

**14 ans** - Journalière née & domiciliée à Bully  
fille de François 46 ans ouvrier mineur & de Julie GOULOIS 41 ans ménagère

### **DUEZ Léandre**

**10 ans** - Ouvrier-Mineur né à Grenay en 1859 - domicilié à Grenay  
fils de Nicolas Joseph 45 ans & de Elisa Augustine Joseph LEGRAND 38 ans Journaliers

### **DUSSART Virginie**

**15 ans** - Journalière née à Anzin (59) domiciliée à Bully  
fille de feu Henri et de Catherine PREVOST Ménagère

### **FACON Nicolas Joseph**

**26 ans** - Ouvrier Mineur né à Aniche (59) en 1843  
marié à Céline VALLEE 23 ans domiciliée à Bully

### **FASTREZ Joseph**

**12 ans** - Ouvrier-Mineur né à Bernissart (Belgique) en 1857 domicilié à Bully  
fils de Louis André Joseph 44 ans Ouvrier-Mineur et de Eugénie Joseph TONDEUR 43 ans Ménagère

### **FRELIN Nicolas Joseph**

**49 ans** - Ouvrier-Mineur né à Estrées-Cauchy en 1820  
fils de Célestin et de Reine Joseph DUPUICH - Marié à Augustine Joseph CARTRY 54 ans

### **LEMOINE Alfred dit "Louis"**

**17 ans** - Ouvrier-Mineur né en 1852 à Saint-Omer - Orphelin  
élève de l'Hospice de Bully (voir annexe sur l'Orphelinat)  
Fils des feux François Louis Alfred LEMOINE & de Marie Henriette Rose WAROT

### **MARCHE Henri Louis Joseph**

**9 ans** - Ouvrier-Mineur né à Bully en 1860 - domicilié à Grenay  
fils de Théodore 42 ans et de Flavie PAUL 47 ans journaliers

### **ONCKELET Marie-Charlotte**

**14 ans** - Journalière née à Charleroi (Belgique) - domiciliée à Bully  
fille de Charles Louis 44 ans Ouvrier-Mineur et Ermeline PIRMEZ 41 ans ménagère

## WATTRELOS Théophile Joseph

**15 ans** - Ouvrier Mineur né à Santes (59) en 1854 domicilié à Bully  
fils de François Louis Joseph 45 ans Journalier et de feu Catherine BOUCQ

Les déclarations des décès ont été faites à l'état civil de la Mairie de Bully , le 18 Novembre 1869 à 9 heures du matin devant François BRASME Maire et Officier d'Etat-Civil de Bully ,  
par Edouard MARECHAL - 57 ans & Charles Louis MARECHAL 28 ans - Chefs Mineurs domiciliés à Bully.

Une stèle commémorant ce drame a été élevée dans le cimetière communal de Bully.

La rue qui relie les rues Voltaire et C. Beugnet fut baptisée rue du 18 Novembre 1869 par le conseil municipal de Bully-les-Mines sous le mandat de Monsieur Michel Vancaille Maire. Elle se situe au niveau de l'ancien carreau de la fosse du n°1

